

# Courrier d'annonce de la 3<sup>e</sup> vague aux non répondants 2008 (juin 2011)

Pour plus d'informations sur cette  
enquête : [www-erfi.ined.fr](http://www-erfi.ined.fr)



NOM Prénom  
Rue  
CP et VILLE

Paris, le 1<sup>er</sup> juin 2011

Objet : Suite à votre participation à l'enquête Érfi en 2005

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

À l'automne 2005, vous avez participé à une étude démographique réalisée par l'Ined et l'Insee auprès de 10 000 personnes âgées de 18 à 79 ans. Au terme du questionnaire, vous aviez accepté que l'on reprenne contact avec vous en 2008 pour un nouveau questionnaire. Malheureusement, nous n'avons pu vous réinterroger à ce moment-là.

Pour garantir la fiabilité de nos résultats, il est très important pour nous de réinterroger en 2011 le maximum de personnes ayant participé à cette étude en 2005. L'Ined et l'Insee seraient très heureux de pouvoir compter sur votre participation à un dernier questionnaire cet automne.

Si toutefois vous refusez de participer à cet entretien, vous pouvez en informer l'Ined par courrier à l'aide du coupon ci-dessous (remboursement des frais sur simple demande), par e-mail ([erfi@ined.fr](mailto:erfi@ined.fr)) ou encore par téléphone (Mme Lamia Zamouri : 01 56 06 21 80).

Comptant vivement sur votre participation à cette étude, je vous prie d'agréer Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Arnaud Régnier-Loilier, *responsable scientifique de l'enquête*

*Vous ne voulez plus participer à cette étude : merci de compléter le coupon ci-dessous :*

NUMFA 2005

**Nom :**

**Prénom :**

Ne souhaite plus participer à cette étude.

Date :

Signature :



Coupon à retourner à : INED – Service des enquêtes (ERFI) – 133 boulevard Davout – 75980 PARIS Cedex 20

# Lettre-avis 3<sup>e</sup> vague de l'enquête (septembre 2011) *Répondants 2005 et 2008*

Objet : Enquête statistique sur les « Relations familiales et intergénérationnelles »

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez participé en 2005 puis en 2008 à l'enquête « Étude des relations familiales et intergénérationnelles ». Vous avez donné votre accord pour répondre à un troisième et dernier entretien. Je vous en remercie.

Vous avez reçu en novembre 2009 quelques premiers résultats de cette étude. L'enquête de 2011 viendra compléter celles réalisées en 2005 et 2008. Pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez consulter le site internet suivant : <http://www-erfi.ined.fr>.

Monsieur ou Madame....., enquêteur [ou enquêtrice] de l'Insee prendra donc prochainement contact avec vous. Il [ou elle] sera muni[e] d'une carte officielle l'accréditant. Pour faciliter l'entretien, il serait souhaitable qu'elle puisse rencontrer la même personne que celle qui avait répondu en 2008. Sa participation à cette dernière étape est fondamentale pour la qualité des résultats.

Soyez assuré(e)s que comme la loi en fait la plus stricte obligation, vos réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Je vous remercie de l'accueil réservé à l'enquêteur [ou enquêtrice] et vous prie d'agréer Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Régional

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique** sans avoir de caractère obligatoire.

Label n° % % % % % % % % % % du Conseil National de l'Information Statistique, valable pour l'année 2011.

L'utilisation par l'Ined des renseignements individuels collectés sera conforme à la loi du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Les dispositions de l'article 6 interdisent notamment toute utilisation à des fins de contrôle fiscal.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'INED.

Site du CNIS : <http://www.cnis.fr>

# Lettre-avis 3<sup>e</sup> vague de l'enquête (septembre 2011) *Répondants 2005 uniquement*

Objet : Enquête statistique sur les « Relations familiales et intergénérationnelles »

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez participé en 2005 à l'enquête « Étude des relations familiales et intergénérationnelles ». L'entretien prévu en 2008 n'a pas pu être réalisé. Nous vous avons toutefois recontacté en début d'année et vous n'avez pas manifesté de désaccord pour participer à un dernier entretien. Je vous en remercie.

Cette étude importante permet de décrire les situations familiales dans toutes leurs diversités. Plusieurs études ont déjà été réalisées et ont été largement relayées par les médias. La parution de l'ouvrage *Portraits de familles* présente notamment un ensemble de résultats issus de cette étude (<http://www-erfi.ined.fr>).

Monsieur ou Madame....., enquêteur [ou enquêtrice] de l'Insee prendra donc prochainement contact avec vous. Il [ou elle] sera muni[e] d'une carte officielle l'accréditant. Pour faciliter l'entretien, il serait souhaitable qu'elle puisse rencontrer la même personne que celle qui avait répondu en 2005. Sa participation à cette dernière étape est fondamentale pour la qualité des résultats.

Soyez assuré(e)s que comme la loi en fait la plus stricte obligation, vos réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Je vous remercie de l'accueil réservé à l'enquêteur [ou enquêtrice] et vous prie d'agréer Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Régional

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'**intérêt général et de qualité statistique** sans avoir de caractère obligatoire.

Label n° % % % % % % % % du Conseil National de l'Information Statistique, valable pour l'année 2011.

L'utilisation par l'Ined des renseignements individuels collectés sera conforme à la loi du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Les dispositions de l'article 6 interdisent notamment toute utilisation à des fins de contrôle fiscal.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'INED.